

Paris, le 12 mai 2010

## Le PNB de l'UFF progresse de 38% au 1<sup>er</sup> trimestre 2010

L'UFF aborde l'année 2010 avec une forte croissance de son Produit Net Bancaire au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Le dynamisme des secteurs de l'immobilier et l'assurance vie pour les particuliers ont soutenu cette progression.

Forte de ses résultats, l'UFF poursuit le déploiement de son plan stratégique « Ambition Patrimoine » et les réflexions sur son partenariat industriel avec AVIVA France. Ces deux projets visent au renforcement du positionnement de l'UFF sur son secteur clé, le conseil en gestion de patrimoine, et au développement de sa présence auprès de la clientèle entrepreneuriale.

PNB en millions d'euros	2008	2009	2010	Variation 2010/2009
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	40,8	27,5	38,0	+38%
- Dont commissions de placement	14,9	10,8	14,5	+35%
- Dont commissions de gestion	24,7	18,3	22,5	+23%
- Dont produits nets d'intérêts et divers	1,2	-1,6	1,0	N.S.

### 1<sup>er</sup> trimestre 2010 : La reprise de l'activité engagée au second semestre 2009 se confirme

Au premier trimestre 2010, la collecte de l'Union Financière de France a atteint 234 millions d'Euros ; elle est supérieure de 22% à celle du premier trimestre 2009.

Les secteurs les plus dynamiques ont été l'assurance vie pour les particuliers et l'immobilier.

- La collecte en assurance vie a progressé de 33% par rapport au premier trimestre 2009 ; la part du fonds en Euros dans la collecte a diminué au profit de celles des unités de compte, tels que les fonds à gestion flexible et un fonds investi en obligations d'entreprises.
- Le recul de la collecte sur les Valeurs Mobilières (hors assurance vie) s'explique par un niveau de collecte au premier trimestre 2009 dopé par le succès d'un fonds commercialisé au cours de cette période.
- Les ventes de lots immobiliers et de parts de SCPI ont progressé de 32% par rapport au premier trimestre 2009. Ceci est dû au succès du dispositif fiscal Scellier, mais aussi aux rendements attractifs des SCPI de locaux professionnels (bureaux, commerces) en cette période de taux bas et de rendements faibles des produits d'épargne classiques.
- La progression de 18% de la collecte auprès des entreprises résulte de la reprise des placements de trésorerie à moyen terme.

La collecte du premier trimestre a généré 14,5 millions de commissions de placement. Ce chiffre marque une augmentation de 35% par rapport au premier trimestre de 2009. Cette croissance est plus forte que celle de la collecte, en raison du mode de comptabilisation des commissions sur l'immobilier. En effet, celles-ci ne sont enregistrées que lors de la signature chez le notaire et bénéficient ainsi en 2010 d'un volume des ventes 2009 supérieur à celui de 2008 (effet Scellier).

### **Collecte nette des 3 premiers mois de 2010 : 47 millions d'Euros**

La progression de la collecte brute et un niveau de rachats maîtrisé ont généré une collecte nette très supérieure à celle de la même période de 2009 : 47 M€ contre 11 M€. Le taux de fidélisation des actifs est de 92,2%, légèrement supérieur à celui du premier trimestre 2009 (91,9%).

Au cours du premier trimestre 2010, le montant des actifs gérés a augmenté de 2,5%, grâce à la collecte nette réalisée et à l'évolution positive des cours sur les marchés financiers. Le montant des actifs gérés était de 7,0 milliards d'Euros au 31 mars 2010 contre 6,8 milliards d'Euros au 31 décembre 2009.

Les commissions de gestion provenant de ces actifs s'élèvent à 22,5 millions d'Euros au premier trimestre 2010, montant supérieur de 23% à celui du premier trimestre 2009. Cette évolution est due à la croissance des actifs gérés moyens entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010 et, dans une moindre mesure, à une hausse du taux de marge.

Globalement le Produit Net Bancaire est de 38,0 millions d'Euros, en augmentation de 38% par rapport à celui du premier trimestre 2009.

### Perspectives

La reprise de l'activité se confirme et le montant des actifs a augmenté. Si ces tendances se poursuivent sur le reste de l'année 2010, elles auront un impact positif sur les commissions reçues par l'Union Financière de France, ainsi que sur ses résultats.

2010 verra la poursuite du déploiement du plan stratégique « Ambition Patrimoine ». De nombreuses actions ont été entreprises dans le cadre de ce projet de croissance interne, elles visent à renforcer la position de leader de l'Union Financière de France sur le segment de marché du conseil à la clientèle patrimoniale et à développer sa présence auprès des dirigeants d'entreprise.

Le projet Ambition Patrimoine s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe AVIVA en France, qui détient 74,3% du capital d'Union Financière de France. A travers l'ensemble de ses réseaux de distribution et partenariats, AVIVA occupe une position importante sur le marché de l'épargne patrimoniale et souhaite renforcer encore sa présence sur le segment de la clientèle patrimoniale et entrepreneuriale.

Dans ce cadre, UFF et AVIVA France étudient les moyens d'élargir encore le contenu de leur partenariat industriel actuel. Ceci vise à renforcer le positionnement de l'UFF comme spécialiste du conseil en gestion de patrimoine et de l'architecture ouverte au sein du groupe AVIVA en France et à faire bénéficier l'UFF de nouveaux gains d'efficacité et de notoriété. Ce projet est bien entendu mené dans le plein respect de la gouvernance de l'UFF.

### **L'Union Financière de France en quelques mots**

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en création et gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de près de 1 150 salariés, dont plus de 850 dédiés au conseil.

Au 31 mars 2010, l'Union Financière de France compte 139 036 clients, dont 119 499 particuliers et 19 537 entreprises.

L'Union Financière de France est cotée sur Euronext Paris Compartiment B - Code Euroclear 3454 - Code ISIN FR0000034548.

### **Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :**

Union Financière de France  
**Martine SIMON CLAUDEL**  
Directeur Général Délégué  
Tél : 01 40 69 63 71

Union Financière de France  
**Hélène SADA-SULIM**  
Directrice de la Communication  
Tél : 01 40 69 64 57

Agence GolinHarris  
**Coralie MENARD**  
Relations presse  
Tél : 01 40 41 56 09